

CIRCULAIRE N° 16 / 2018 – 28 mars 2018

OBJET : LES DDEN ET LA JPA

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Les DDEN font partie des associations et organismes confédérés à la **Jeunesse au Plein Air**.

La Fédération a tenu à dépasser la simple adhésion, marquant son **engagement** et celui de chaque DDEN en siégeant au conseil d'administration.

En 2018, la Jeunesse au Plein Air fêtera ses 80 ans. Cet anniversaire marquera un nouveau départ pour notre confédération. 80 ans de solidarité, ce n'est pas rien !

Riche de son histoire et des combats de ses militants, **dont les DDEN**, notre confédération a toujours montré son attachement aux accueils collectifs de mineurs, (ex colos et centres aérés) lieux d'apprentissages des valeurs de la République, lieux de rencontres, de mixités et de réalisations communes.

Hier, comme aujourd'hui, nous défendons les Droits des enfants, en particulier celui d'accéder aux loisirs et aux vacances. Dans notre société, la garantie de ces droits va de pair, nous le revendiquons, avec les protections essentielles des enfants et des jeunes : l'accès aux soins, à l'éducation, à la nourriture, au logement, le respect de chaque personne dans sa singularité...

Cela étant rappelé, nous sommes de plus en plus nombreux à constater que **l'accès aux accueils collectifs des mineurs est aujourd'hui fragilisé** :

- chaque année 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances, dont 2 millions ne quittent pas leur domicile même une nuit
- on note une baisse du taux de départ en vacances des enfants de 5 à 19ans pour les familles moins aisées
- la moitié des enfants dont les parents ont des revenus inférieurs à 1500 euros par mois ne partent pas en vacances.

bien que...

6 Septembre 1990 : la France ratifie la Convention Internationale de Droits de l'Enfant. Dans l'article 31, elle reconnaît à l'enfant le droit au repos et aux loisirs.

29 Juillet 1998 : le Parlement français adopte la loi relative à la lutte contre les exclusions.

Les DDEN, acteurs des politiques éducatives s'engagent, pour lutter contre les inégalités, pour informer, pour aider financièrement au départ en participant activement à la campagne de solidarité et citoyenneté, pour valoriser les accueils collectifs de mineurs.

Parce que partir en vacances est un droit et qu'il est injuste que le plus grand nombre n'en bénéficie pas, parce que c'est un temps où l'on découvre et apprend des choses nouvelles où l'on vit un rythme différent de celui du reste de l'année, une autre façon de s'organiser, une occasion de se prendre en charge ensemble avec d'autres enfants, jeunes, adultes dans des relations différentes qu'au sein de la famille ou de l'école où l'on pratique des activités nouvelles, souvent inaccessibles par ailleurs.



Pour fêter dignement ses 80 ans, la JPA est engagée dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement (d'abord un projet politique).

Le processus est engagé, avec échéances.

- 22 mai les rencontres de la JPA : présentation des grandes orientations, fondées sur les propositions, remarques etc ... des comités départementaux
- navettes avec comités départementaux
- vote pour adoption lors du congrès des 26 et 27 Juin

Vous trouverez en pièce jointe les coordonnées des comités départementaux, ce qui doit nous permettre de les **contacter** et de **nous associer activement** aux manifestations qui marqueront un nouveau départ de la JPA et à la préparation du projet stratégique de développement.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre connaissance de l'opération « OUI-RECYCLE » et en assurer la promotion dans les écoles.

Une autre façon de manifester notre engagement actif est de devenir donateur particulier ou d'en rechercher.

Rendez-vous sur le site <http://www.jpa.asso.fr>

<http://www.ovlej.fr> (Observatoire des loisirs et vacances des enfants et des jeunes)

Eddy Khaldi Président

Bernard Marchand Conseiller fédéral

